

Fiche récapitulative

UA230V | Rapport professionnel



3

Total d'heures d'enseignement



6

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Objectif du rapport d'expérience professionnelle :

Présenter l'expérience RH que l'auditeur a acquise en décrivant les outils et les méthodes utilisés, les compétences RH mises en oeuvre, lors de son activité ou de son stage.

Ce rapport professionnel :

- Ne donne pas lieu à une soutenance orale
- Doit être validé par le centre régional

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.


Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Centre de formation	Prochaine session*	Modalité	Tarif individuel
100% à distance	2023/2024 : Date non définie		De 0 à 450 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Valider les enseignements et le projet avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans.

Si l'auditeur postulant à l'obtention de ce certificat, n'a pas acquis une expérience significative dans la fonction RH, lui permettant de rédiger un rapport professionnel, il devra effectuer un stage.

Ce dernier doit avoir une durée minimum de trois mois minimum. Il doit se dérouler dans un service de ressources Humaines (par exemple la paie, le recrutement, la formation?) ou une fonction RH exerçant des tâches polyvalentes dans des PME quand il n'y a pas de fonction RH spécifique.

Tarif

Mon employeur finance	450 €
Pôle Emploi finance	225 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 98 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 78 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- CC4100A - Certificat de compétence Assistant ressources humaines

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite